

## Le réseau des sites de démonstration

L'Observatoire Agricole de la Biodiversité se développe et commence à sortir des résultats globaux intéressants grâce à vos observations ! Une approche complémentaire, plus locale est néanmoins attendue. La mise en œuvre de ce réseau des sites de démonstration cherche à créer des lieux de référence au plus près des participants. Ils ont également vocation à faire connaître l'OAB sur leur territoire.

### Les objectifs des sites de démonstration

#### *Faire connaître l'observatoire*

Organiser au moins une action de communication

*Exemples :*

- Tenir un stand pour présenter l'OAB lors d'événements
- Organiser des ateliers de présentation des protocoles

#### *Suivre la biodiversité de façon pérenne*

Mettre en place les protocoles au moins 3 ans de suite pour réaliser un suivi

#### *Accueillir les rencontres de l'observatoire*

Mettre à disposition, si possible, les locaux d'accueil (salle, hébergement, restaurant) et les parcelles concernées pour recevoir les formations ou journées de restitution de l'OAB



#### *Devenir référentiel local*

Rendre accessibles les résultats pour servir de référence aux agriculteurs voisins ou ayant des parcelles comparables

#### *Développer le projet d'établissement (d'exploitation)*

Intégrer l'observatoire dans le projet pédagogique de l'établissement, informer l'ensemble des enseignants /salariés

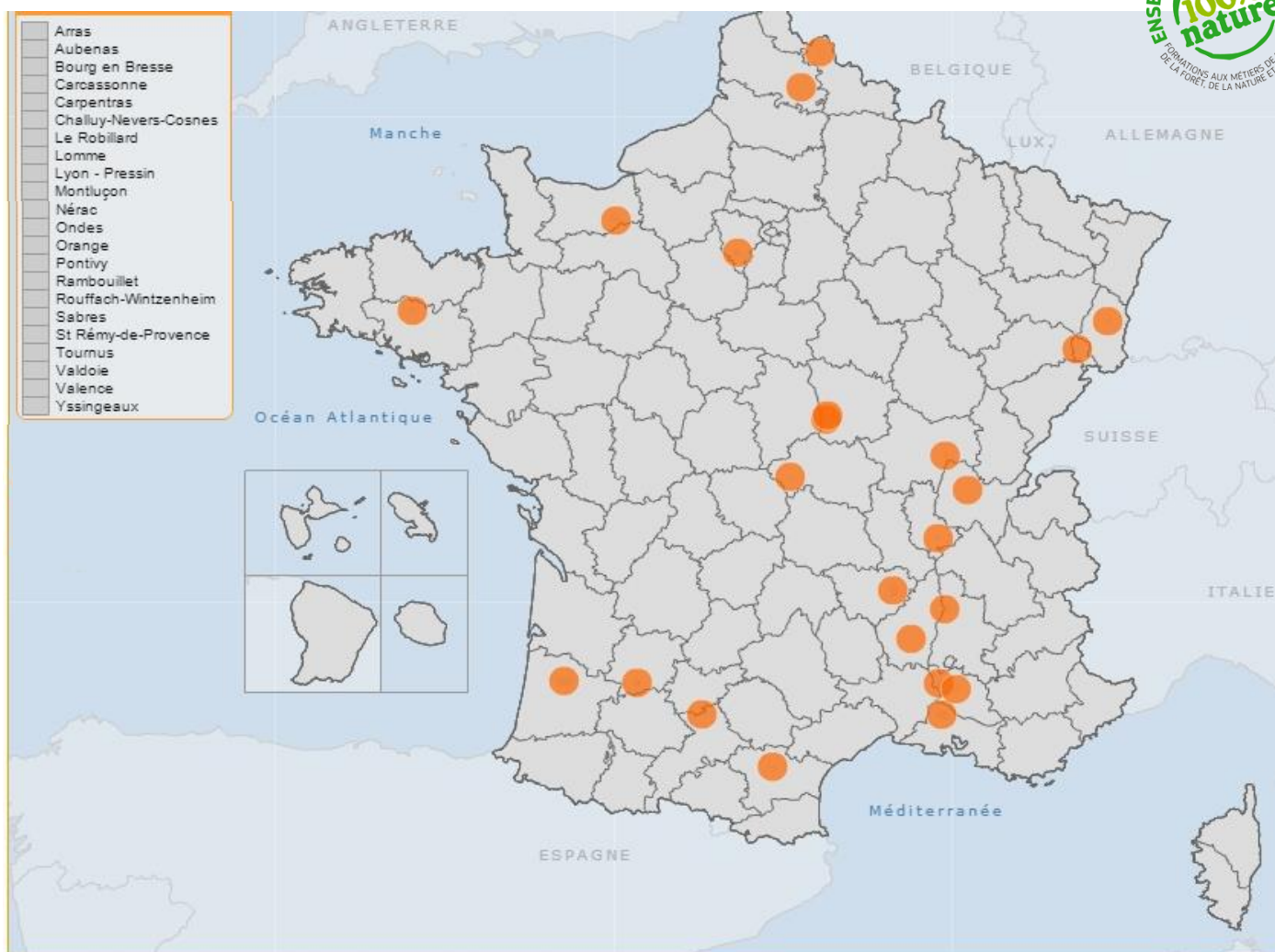
#### *Mettre en réseau les acteurs locaux*

Faciliter les réunions et échanges avec les autres participants à l'observatoire du territoire



## Première étape avec les lycées agricoles

Le réseau a été lancé au printemps 2017 avec l'enseignements agricole. Une vingtaine d'établissements et exploitations de lycées agricoles ont déjà répondu à l'appel.



© Géoclip 2015 - IGN GéoFla - Carte réalisée à partir de données importées par l'utilisateur.

## Ouverture à d'autres exploitations : comment participer ?

Ce réseau a vocation à s'ouvrir à d'autres sites, stations expérimentales ou exploitations individuelles. Nous lançons un appel à participation. Les conditions sont de souhaiter remplir les objectifs présentés ci-dessus, proposer une action de communication et s'engager au moins pour trois années.

Les demandes seront étudiées par l'équipe coordinatrice et une convention pourra être signée.

Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec l'un d'entre nous :

### Les contacts



**Christophe PINARD**,  
Ministère en charge de l'Agriculture,  
christophe.pinard@agriculture.gouv.fr,  
01.49.55.44.70



**Jean-Luc TOULLEC**,  
Réfèrent du réseau Biodiversité de  
l'enseignement agricole,  
jean-luc.toullec@educagri.fr



**Elodie CHAUVET**,  
APCA,  
elodie.chauvet@apca.chambagri.fr,  
01.53.57.11.43



**Rose-Line PREUD'HOMME**,  
Muséum national d'Histoire naturelle,  
preudhomme@mnhn.fr,  
01.40.79.53.97